

école élémentaire

La Roue B

50 avenue Gabriel Péri

92260 Fontenay-aux-Roses

Tél. : 01 41 87 03 90

Compte rendu du conseil d'école du 18/10/2021

Le conseil d'école se déroule en présentiel, il est ouvert par M Deloffre à 18h20.

Directeur : Jean-Claude DELOFFRE

Enseignants présents : Julie LANDREAU, Amélie BANNEL, Emmanuelle PERRIN, Adeline GIBERGUES, Anne Laure VIGNERON, Marianna ROSTOLL, Corinne SUATTON,

Directeur et coordinateur du centre de loisirs : Abid KADI

Représentants de parents « Collectif indépendant de la roue B » : Laurence PREUX (secrétaire de séance), Hassan EL-YOUBI, Linda ZANOUN,

Parents représentants pour FCPE : Marc REBILLAT, Vincent COSTA et Anissa MEKAHLI

Mairie : Dominique LAFON, Maire adjoint à l'éducation et Anne-Marie MERCADIER, conseillère municipale déléguée petite enfance

Ordre du Jour :

1. Points « écoles »

- a. Résultat des élections
- b. Effectifs et structure de l'école
- c. Le projet d'école
- d. Sorties scolaires
- e. Divers
- f. Coopérative scolaire
- g. Règlement intérieur

2. Points « Mairie »

- a. Travaux réalisés / à réaliser
- b. Pause méridienne

1. Points « Ecole »

a. Résultat des élections

346 Inscrits, 133 votants dont 4 bulletins nuls. Taux de participation de 38,44% en légère baisse par rapport à l'an dernier (139 votants l'année dernière dont 2 bulletins nuls)

Collectif Indépendant : 4 sièges ; FCPE : 3 sièges, ; Parents : 1 siège, 1 siège par tirage au sort

b. Effectifs et Structure de l'école

Nous sommes dans la moyenne nationale concernant les effectifs par classe. Il manque une classe sur l'école pour réaliser 2 classes de CM1 et 2 classes de CM2, d'où les 3 classes à double niveau pour les CM1/CM2. Courant 2023, il est prévu une re-discussion sur le zonage.

école élémentaire

La Roue B

STRUCTURE DE L'ECOLE 2021-2022

	Nbre élèves	lundi	mardi	jeudi	vendredi					
CP A	25	X	X	X	X	Amélie Bannel	51	CP		
CP B	26	X	X	X	X	Julie LANDREAU				
CE1 A	23	X	X	X	X	Emmanuelle PERRIN	46	CE1		
CE1 B	23	X	X	X	X	Adeline GIBERGUES				
CE2A	24	X	X	X	X	Mostafa TANAJMOU	49	CE2		
CE2B	25			X	X	Jean-Claude DELOFFRE				
		X	X			Anne-Laure VIGNERON				
CM1-CM2A	30	X	X	X	X	Corinne SUATTON	15	15	42	CM1
CM1-CM2B	30	X	X	X	X	Marianna Rostoll	13	17		
CM1-CM2C	29	X	X	X	X	Julie PAVILLON	14	15	47	CM2
	235									
									cycle I	146
									cycle II	89
							235			

Note : deux nouveaux élèves ont rejoint l'école le jour de ce conseil d'école, ce qui porte l'effectif à 237 élèves.

c. Projet d'école

Le projet d'école nous sera présenté lors du prochain conseil d'école. Les évaluations de CP/CE1 vont permettre la construction du projet de classe.

C1. Retour sur les évaluations CP/CE1

Pour la 3^e année consécutive se sont tenues des évaluations nationales de CP et de CE1.

Les évaluations de début d'année se sont tenues **du lundi 13 septembre au vendredi 24 septembre 2021**. Elles permettent d'identifier les besoins des élèves.

Les évaluations de CP se déroulent en 2 temps au cours de l'année scolaire.

Un second temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir **entre le lundi 17 janvier et le vendredi 28 janvier 2022** uniquement pour les classes de CP. Il s'agit d'évaluer en milieu d'année les apprentissages des élèves et permettre d'adapter les enseignements en fonction de nouveaux besoins identifiés.

Les maitresses de CP ont constaté une forte hétérogénéité de niveau entre leurs élèves. Elles ont quelques enfants en forte difficulté et d'autres en avance sur le reste du groupe. Sur l'évaluation en Français, l'item qui a rencontré de moins bons résultats est celui de la manipulation/ reconnaissance des sons. Elles ont constaté de meilleurs résultats en Mathématiques. Elles notent tout de même que les enfants qui sont en difficulté en Français, le sont également en Mathématiques.

Les maitresses ont reçu les parents dont les enfants sont en difficulté ou avec des items fragiles.

Les conclusions des enseignantes du CE1 sur les deux classes : Elles ont constaté une grande hétérogénéité en lecture, certains enfants lisent 100 mots minutes tandis que d'autres sont à 10-15 mots minutes. Certains enfants ont du retard en écriture également. Elles ont mis en place un travail différencié pour pallier ces difficultés.

Suite à ces évaluations les parents peuvent se tourner vers les enseignants et la Direction de l'école qui les orienteront ensuite vers l'entité la plus adaptée :

- Le RASED
- Médecin de l'Education Nationale
- Psychologue
- Aide médecin scolaire
- Mise en place PAP (projet d'accueil personnalisé)

Monsieur Lafon, nous informe qu'il est de plus en plus difficile de recruter des AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap) et qu'il y a de moins en moins de bénévoles dans les associations Fontenaisiennes d'aides à l'enfance suite au COVID.

Pour le bien-être des enfants, il faut que les diagnostics réalisés par les professeurs soient suivis des faits.

Sur la ROUE B 5 élèves bénéficient d'un PPS (projet personnalisé scolaire)

Une demande du Collectif est faite sur la mise en place d'une collation à 10h pour les enfants ne petit-déjeunant pas suffisamment. Le corps enseignant nous informe l'avoir tenté il y a quelques années, mais ils ont constaté que certains parents ne donnaient en conséquence plus du tout de petits déjeuner à leurs enfants.

c-2. Projets :

Projet jardinage par les maitresses de CE1. L'entretien du jardin et des plantations sont réalisés chaque année par les CE1. 2 sorties à la ferme de Gally sont prévues.

Projet Conservatoire:

7 Classes sur 9 sont retenues :

- CP :le carnaval des animaux (CPb les mardis au conservatoire Stéphanie Renard , CPA à partir du 8 mars 2022)
- CE2 présentation des instruments, les séances n'ont pas commencé
- CM : projet musique baroque et Molière avec Chrystelle Alour Franchi les mardis après-midi en lien avec l'Orchestre à l'Ecole.

L'orchestre à l'école:

Le projet en partenariat avec le conservatoire continue pour la seconde année consécutive.

12 élèves de CM1 qui ont été sectionnés en fin de CE2. Ils ont commencé les cours le 27 septembre après le choix d'un instrument de musique (Violoncelle, Violon ou Alto).

Les élèves de CM1 de l'an dernier continuent leur formation en CM2.

Planning des cours	CM1	CM2
Lundi	13h-14h	14h-15h

Vendredi	14h-15h	13h-14h
-----------------	----------------	----------------

Les élèves sont contents d'y aller, il n'y a eu aucun abandon. Les enfants se sentent responsabilisés. Les familles sont venues à l'école pour la remise de l'instrument. La FCPE a demandé si des facilités étaient ouvertes aux enfants souhaitant continuer l'instrument après le CM2. La Mairie a répondu que ces élèves auraient accès aux classes CHAM au collège des Ormeaux ainsi qu'un accès facilité au conservatoire dont les tarifs sont indexés au quotient familial. Reste la question de l'instrument qui peut s'avérer couteux.

Pass théâtre

Pass théâtre : Les enseignantes et enseignants se sont inscrits à plusieurs pièces de théâtre.

THEÂTRE DES SOURCES

CPA	<i>Si'i ou les vertiges de l'ascension</i> le vendredi 10 décembre à 14h30 + <i>Dans le pli d'une jupe</i> le mardi 25 janvier à 9h15
CPB	<i>Dans le pli d'une jupe</i> le mardi 25 janvier à 9h15 + <i>La Bouche pleine</i> est possible le lundi 24 janvier à 9h15 (spectacle demandé mais pas à ce créneau)
CE1A	<i>Si'i ou les vertiges de l'ascension</i> le vendredi 10 décembre à 10h + <i>Dans le pli d'une jupe</i> le lundi 24 janvier à 14h30
CE1B	<i>Si'i ou les vertiges de l'ascension</i> le vendredi 10 décembre à 10h + <i>La Bouche pleine</i> le lundi 24 janvier à 14h30
CE2A	<i>La Bouche pleine</i> le lundi 24 janvier à 09h15
CE2B	<i>La Bouche pleine</i> le lundi 24 janvier à 09h15
CMA	<i>Si je te mens, tu m'aimes ?</i> le vendredi 15 octobre à 14h30 + <i>Si'i ou les vertiges de l'ascension</i> le vendredi 10 décembre à 14h30
CMB	<i>Si je te mens, tu m'aimes ?</i> le vendredi 15 octobre à 14h30 + + <i>Si'i ou les vertiges de l'ascension</i> le vendredi 10 décembre à 14h30
CMC	<i>Si je te mens, tu m'aimes ?</i> le vendredi 15 octobre à 14h30 + <i>Dans ma maison de papier...</i> jeudi 10 mars à 10h30

Ateliers Labyrinthe : l'arbre, un enjeu essentiel

Pendant cette session, il y a eu 3 Ateliers de 45minutes (vie des plantes, recyclage...)

CE1A	Jeudi 30 septembre centre Pierre Bonnard 3 ateliers
CE1B	Vendredi 1 ^{er} octobre
CMB	Vendredi 1 ^{er} octobre

Les parents accompagnateurs sont remerciés pour leur mobilisation à cette sortie.

d. Sorties scolaires

Journées du patrimoine :

Les classes de CE2 ont visité le treuil de Châtillon le jeudi 16 septembre dans le cadre des journées du patrimoine.

Classe transplantée : CMA et CMB

Elle sera réalisée du 28 mars au 1^{er} avril à SAINT HILAIRE. Les élèves feront du char à voile.

Les classes partent avec CAPMONDE. Une présentation du séjour est prévue en novembre aux parents.

Sortie château de Versailles le vendredi 12 novembre : CMB

Cette sortie représente un coût de 75€ qui est pris en charge par la coopérative. Un CAR a été demandé à la mairie.

e. Divers :

Projet « Sciences et technologies à l'école » : Projet proposé par M Rébillat (FCPE) d'intervention en classe de 6 étudiants en 2^{ème} année des Arts et Métiers qui sont intéressés par le projet « Sciences et technologies à l'école ». Ces étudiants présenteraient aux enfants des thèmes comme « le système solaire » au cours d'ateliers éducatifs. Les enseignantes de CMB et CMC ont rencontré M Rébillat pour sa mise en place avant les congés de la Toussaint, et l'ont accueilli très positivement.

EILE (Enseignement Internationaux de Langues Etrangères).

Comme chaque année, les cours de EILE, vont débiter dans certaines écoles :

- Ecole élémentaire La Faiencerie (Bourg la Reine) PORTUGAIS
- Roue B ARABE (Maroc)
- Roue A PORTUGAIS
- Renards ARABE (Maroc)

Une réunion d'information a eu lieu vendredi 15 octobre. Les cours alterneront entre la roue A et la roue B ; Les élèves inscrits de la roue B débiteront les cours le vendredi 22 octobre

- Concernant l'Algérie le ministère a fait savoir qu'un accord a été signé avec la France, les cours devraient prendre un peu de retard.
- A ce jour seuls les professeurs de PORTUGAIS sont affectés. (Question de sécurité et de responsabilité) et que l'enseignant a pris contact avec l'inspection. Nous vous tiendrons informés du début officiel des cours.

Cadre sanitaire des EILE et organisation :

- Pas de brassage inter-écoles.

Protocole sanitaire

Nous ne sommes pas concernés par le niveau 1 et la levée du port du masque pour les élèves en intérieur.

Le niveau du cadre sanitaire applicable pourra, par la suite, être révisé en fonction de l'évolution du taux d'incidence dans les départements. L'information sera mise en ligne, tous les jeudis, sur le site du ministère ici.

Lorsque le niveau du cadre sanitaire assouplit les prescriptions à mettre en œuvre, par exemple passage du niveau 2 (niveau jaune) au niveau 1 (niveau vert), les nouvelles mesures applicables entrent en vigueur dès le lundi suivant.

En revanche, lorsque le niveau du cadre sanitaire renforce les prescriptions, par exemple passage du niveau 1 (niveau vert) au niveau 2 (niveau jaune), seules les mesures relatives au port du masque entrent en vigueur dès le lundi suivant. Une semaine supplémentaire est laissée aux écoles et établissements afin de s'organiser en lien avec les collectivités territoriales pour la mise en œuvre des autres mesures (limitation du brassage, mesures de désinfection, conditions d'organisation de l'EPS) qui seront donc applicables au plus tard à compter du lundi de la semaine suivante.

Fermeture des classes de CE2B et CMC le 1er octobre avec une reprise des cours le 8/10 au matin. L'enseignement à distance s'est bien déroulé. Les enseignants ont tenté de répondre aux contraintes des parents (travail en avance, correction donnée rapidement)

Commission communale de sécurité le mardi 28 septembre 2021

Exercices évacuations les 27 et 28 septembre.

Les exercices du 2ème trimestre introduiront une difficulté croissante : escalier ou couloir bloqué en raison de fumée et changement inopiné de l'itinéraire.

Rallye maths : participation de toutes les classes sauf CMA ET CMC. L'école a obtenu de très bons résultats dans l'ensemble l'année dernière, notamment avec une classe de CE1, médaillée d'argent au niveau national.

f. Point COOPERATIVE Scolaire :

Appel aux dons réalisés avant les vacances de la Toussaint. Sur 2019-2020, la participation volontaire des familles a représenté 1816€.

Coopérative ou foyer :
 E.E La Roue B FONTENAY-AUX-ROSES 2282
 50 avenue Gabriel Peri
 92260 - FONTENAY-AUX-ROSES
 Tel : 0141870390 Fax :
 Email : 0920342x@ac-versailles.fr

Numéro d'affiliation à OCCE : 2282
 Numéro d'établissement : 0920342x

CHARGE		PRODUIT	
60700008 Achats de produits pour cessions	5103,20 €	70700008 Ventes de produits pour cessions	6592,20 €
61681008 Assurances versées pour la coopérative	59,75 €	70800008 Produits des activités éducatives	0,00 €
61810008 Charges des activités éducatives	4113,44 €	74100008 Subventions d'état ou des collectivités	0,00 €
62700008 Services bancaires et assimilés	9,92 €	75510008 Contributions Plateforme Participative	0,00 €
65860008 Cotisations versées à l'OCCE	418,25 €	75511008 Contributions financières d'autres organismes	0,00 €
67000008 Charges exceptionnelles	0,00 €	75620008 Participations volontaires des familles	1816,00 €
68000008 Achats de biens durables	0,00 €	77000008 Produits exceptionnels	0,00 €
Total des charges		Total des produits	
	9704,56 €		8408,20 €
	+		+
Excédent(1)	0,00 €	OU	Déficit(2)
	=		=
(3)	9704,56 €	<--- = --->	(4)
			9704,56 €

BILAN simplifié au 31 août 2021

ACTIF		PASSIF	
51200000 Comptes bancaires	5237,52 €	11000000 Report à-nouveau	6533,88 €
	+		+
53000000 Caisse en espèces	0,00 €	120 Excédent (+)	0,00 €
	+	OU	-
5... Autres comptes	0,00 €	129 Déficit (-)	1296,36 €
	=		=
Total de l'actif (5)	5237,52 €	<--- = --->	Total du passif (6)
			5237,52 €

- (1) Il y a Excédent si Produits > Charges (3) Charges + Produits éventuel
 (2) Il y a Déficit si Charges > Produits (4) Produits + Déficit éventuel
 (5) & (6) doivent être égaux

Nom du mandataire 2020/2021

M. DELOFFRE Jean Claude

Signature du mandataire 2020/2021



Mme PERRIN Emmanuelle

(*) Vous devez joindre la copie du (des) relevé(s) bancaire(s) justifiant les comptes 5... au 31 août 2020 (ou au plus près).
 Toutes différences entre la comptabilité et le(s) compte(s) bancaire(s) doit faire l'objet d'un rapprochement bancaire.
 (**) Matériels dont le durée de vie est supérieur à un an et figurant à l'inventaire des biens achetés par la coopérative.

g. Règlement intérieur de l'école

Lecture du Règlement intérieur par Madame Perrin.

A la lecture de l'article 17 : « [...] Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement [...] », la FCPE a demandé à retirer « de la part d'autres élèves », car de tels faits ne doivent pouvoir être perpétrés par quiconque, et pas seulement « d'autres élèves ». Cette demande a été acceptée.

Le règlement intérieur a été adopté par un vote à l'unanimité des participants au conseil.

Par ailleurs, la FCPE a demandé à Mr Deloffre en quoi consistait le « règlement de cour » mentionné dans le règlement intérieur et qui constitue un document co-écrit entre l'équipe enseignante et les élèves. Mr Deloffre a assuré qu'il le transmettrait aux parents d'élèves une fois finalisé.

Divers sujets ont été abordés avant de passer aux points mairie :

-Il reste quelques classes à équiper en TNI. Les équipements devraient être livrés cette année. Les logiciels achetés pour être utilisés sur les TNI sont utilisables pour plusieurs années.

-Le film réalisé l'an dernier par les CM sera mis en ligne sur le site de l'école afin que les parents puissent le visionner.

-Attention à la série SQUID GAME qui est une série extrêmement violente interdite aux enfants de moins de 16 ans et dont certains enfants de l'école ont pu la visionner.

- Un retour d'expérience sera réalisé en fin d'année concernant le nouveau rythme de Piscine (2 séances par semaine entre deux vacances scolaires)

-Les enfants de CE1 qui sont actuellement en CM1 avaient travaillé sur le sujet « l'arbre dans la ville » à travers de la gravure. Un retour aux maitresses a été fait et un retour aux enfants concernés devrait être fait également.

2. Points "Mairie"

a. Travaux réalisés/ à réaliser :

-Faux plafond dans les toilettes Adulte du 2eme étage réalisé.

-Brise vue complété à l'extérieur de l'école

-Main courante escalier

-Portail bientôt terminé rue des Hautes Sorrières. Ils rencontrent un problème sur la réception de certaines pièces pour le finaliser (Moteur entre autres)

- Equipement des classes de CE1 et CE2 en TNI : il en reste 4 à poser. Le demandes de financements ont été acceptées, mais la mairie ne sait pas à quelle hauteur. M Lafon pense tout de même qu'ils devraient être installés cette année.

- La mairie souhaite équiper l'école de robots programmables s'ils ont le budget.

- Projet de qualité de l'air : la mairie, malgré les obligations légales, comme le rappelle la FCPE, n'a pas installé de capteur de CO2 pour alerter en cas de taux trop élevé. La mairie recherche une école pour réaliser l'expérimentation sur l'amélioration de la qualité de l'air par murs végétaux. Elle réaliserait, pendant cette expérimentation des mesures dans 4 classes (1 classe sans rien et 3 classes avec des systèmes différents). Elle étudie également un projet pour installer des purificateurs d'air dans les réfectoires.

- La mairie étudie la possibilité de supprimer les sèches mains avec du papier dans les toilettes et les remplacer par des sèche-mains DYSON. La FCPE alerte M Lafon sur les études faites sur ces sèche-mains, qui démontrent que la qualité de l'air ambiant doit être irréprochable, pour éviter d'avoir les mains encore plus sales après leur lavage qu'avant. M Lafon assure que ces études sont connues, et que les décisions seront prises en toutes connaissances de causes.

b. Pause méridienne

Intervention d'Abid KADI : Sur les 239 élèves, 210 mangent à la cantine. 8 postes d'animateurs sont pourvus. Il reste un poste à pourvoir. Il faut compter 1 animateur pour 30 enfants. M Lafon précise que lorsqu'ils manquent de personnel, ils font appel à des agents pour rester dans le cadre légal. La FCPE précise que ces agents, n'étant pas des animateurs, ne peuvent être comptabilisés dans les chiffres légaux d'encadrement.

Concernant les grèves des animateurs, le délai des retours des animateurs est très court, ce qui explique les informations aux parents la veille pour le lendemain.

Au niveau national, il y a un déficit d'animateur de 37%. La mairie de Fontenay a réévalué le salaire des vacataires de 10%.

Pendant la pause méridienne chaque animateur a un poste (surveillance de la cour, surveillance du réfectoire, appel à la cantine, porte préau, ...). Les classes dans le réfectoire sont partagées avec la Roue A, mais les enfants mangent par classe. Les enfants disposent d'environ 20 minutes pour déjeuner. Ils débarrassent après avoir eu l'autorisation des animateurs qui vérifient que les enfants ont bien mangé/gouté leur repas.

Une commande de matériel a été effectuée courant octobre pour permettre de proposer plus de jeux à la rentrée de novembre (matériel pédagogique, sportif).

2 éducateurs sportifs interviennent pendant la pause méridienne pour proposer des activités tous les jours: 1 heure en Roue A et 1 heure en Roue B, et inversion lundi-mardi / jeudi-vendredi.

Lundi Roue A/ Mardi Roue B : Intervenant dessin.

3. Questions diverses

Piscine : concernant le nouveau format des séances (2 fois par semaine, mais sur une période deux fois plus courte), la Roue fait office d'expérimentation, et les retours d'expériences seront faits en fin d'année. Les enseignantes en font, pour leur part, un très bon retour.

Projet « gravure » : Mme GIBERGUES présente un projet gravure, qu'elle avait initié avec ses élèves lors de l'année scolaire 2019/2020. Ce projet a été arrêté à cause de la COVID19, mais l'atelier de gravure avec lequel ils avaient travaillé a réalisé, de sa propre initiative, toutes les créations des enfants, et les a envoyés à l'école. Mme GIBERGUES a demandé à M Lafon de trouver ensemble un moyen de valoriser ce travail des enfants. M Lafon répond positivement, et propose d'étudier la possibilité de le faire via une exposition dans le hall de la mairie.

M Deloffre ferme le conseil d'école à 20h10.

Date du prochain conseil d'école : mardi 1^{er} février 2022